



À la création de l'entreprise

Qu'est-ce que l'assurance inclusive à la création d'entreprise ?

Fournir une protection contre les risques abordables, durables et responsables pour les plus fragiles d'entre nous : telle est l'ambition de l'assurance inclusive. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Quel est son intérêt ? Quels sont ses usages concrets, notamment à la création d'entreprise ?

ANALYSE DE L'EXPERT

Assurance inclusive : définition

L'assurance inclusive est une offre à but non lucratif destinée aux populations les plus vulnérables, qui ne sont pas forcément en mesure de se couvrir avec une assurance classique.

Autrement dit, elle traduit une volonté de rendre les offres assurantielles accessibles à un pan de la population qui ne s'assure pas ou peu, que ce soit par manque de moyens financiers, à cause d'une situation de non-assurabilité ou en raison d'une mauvaise connaissance des risques.

L'assurance inclusive s'applique à de nombreux domaines, de l'assurance responsabilité civile à l'assurance dommages, en passant par l'assurance de prêt immobilier et l'assurance auto.

Quels sont les objectifs de l'assurance inclusive ?

Protéger les personnes vulnérables

Les personnes les plus vulnérables s'exposent à des risques pouvant avoir des conséquences graves, tout en engageant leur propre responsabilité.

La souscription d'une assurance inclusive s'inscrit donc dans une démarche de progrès social, visant à mettre à la disposition des plus fragiles des protections adaptées, à coût réduit.

Proposer des tarifs abordables

Des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté jusqu'aux classes moyennes basses, l'assurance inclusive s'adresse à un large éventail de personnes qui ne sont pas en mesure de se couvrir face aux aléas de la vie quotidienne.

En raison de leurs conditions de vie personnelles et professionnelles, les personnes à faibles revenus sont particulièrement exposées aux risques.

En l'absence d'une protection sociale satisfaisante, ils sont aussi les plus enclins à sombrer dans la précarité.

Souscrire une assurance inclusive à prix abordable, structurée de manière adéquate, peut les aider à mieux gérer ces risques.

Lutter contre l'exclusion assurantielle

D'après l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 800 000 personnes rouleraient sans assurance en France et la plupart d'entre elles seraient des personnes aux revenus modestes.

Un chiffre inquiétant qui illustre bien le problème de l'exclusion assurantielle.

Les personnes malusées et multisinistrées, sujettes aux résiliations de contrat de la part des assureurs, peuvent alors se tourner vers l'assurance inclusive, afin de se protéger en toute légalité.

L'assurance inclusive permet également de lutter contre toute forme de discrimination, notamment pour raison de santé : refus, exclusions de garantie, surprimes...

Pour certaines personnes, accéder à l'assurance emprunteur est un véritable parcours

du combattant. D'où l'intérêt de proposer des contrats plus inclusifs qui peuvent être souscrits sans sélection médicale.

Enfin, on voit émerger des contrats de complémentaire santé solidaire, dont les tarifs de cotisation sont identiques, quel que soit l'état de santé de l'assuré.



LES CHIFFRES CLÉS



**Entrepreneurs
de la Cité**

LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE

• **Plus de 2 300 créateurs
d'entreprise accueillis
chaque année**

• **700 nouveaux adhérents
chaque année**

• **4 000 contrats actifs**

• **Entre 100 et 150 sinistres gérés
chaque année**



Le conseil de l'expert

L'impact social de la micro-assurance lors de la création d'entreprise est grandissant. L'assurance inclusive devient un facteur de réussite pour l'entrepreneur défavorisé.

Illustration d'une réussite dans l'application de la micro-assurance pour le créateur d'entreprise

Protéger les créateurs d'entreprise pour pérenniser leur activité.

Sensibiliser ces entrepreneurs à la gestion et à la prévention des risques.

Accompagner les chefs d'entreprise progressivement vers l'assurance classique.

Comment ?

Le contenu de la « Trousse Première Assurance »

Risque	Frais de gestion	Commission	Marge
Porté par l'assureur dans une optique d'équilibre financier	Pris en charge par le mécénat	Commission = 0	Marge = 0

► Solutions de paiement adaptées ► Aide transitoire - 4 ans

Quelle offre ?

Contrat	Pour qui ?	Partenaire
Multirisque professionnelle Financé par l'AGEFIPH	L'entreprise	Axeria IARD
Prévoyance Financé par l'AGEFIPH	L'entrepreneur	CNP assurances
Santé Financé par l'AGEFIPH	L'entrepreneur et sa famille	AG2R LA MONDIALE
RC professionnelle Financé par l'AGEFIPH	L'entreprise	CNA HARDY
RC décennale	L'entreprise	April partenaires
Protection juridique	L'entreprise	CFDP

Focus sur l'offre Prévoyance et Santé (sur la base tarifs 2025)

1. La prévoyance : 13 €/mois



La micro-assurance vous verse une indemnité de 30 € par jour pendant 80 jours (en plus de votre régime obligatoire) après 10 jours d'arrêt de travail (à la suite d'un accident ou d'une maladie)

2. La santé : 26,65 €/mois pour un adulte

Consultations



Hospitalisation

Médicaments

26 %



N'AURAIENT PAS PU S'ASSURER SANS EDLC

71 %



PENSENT BIEN PROTÉGER LEUR ENTREPRISE

83 %



ESTIMENT QU'EDLC A CONTRIBUÉ À LEUR DÉVELOPPEMENT

Tarif donné à titre indicatif par EDLC.



CE QU'IL FAUT RETENIR

- Comment permettre au créateur d'entreprise défavorisé socialement, physiquement ou financièrement de s'assurer ?
- Par la micro-assurance, une offre adaptée qui n'existe pas sur le marché de l'assurance avec une tarification moins chère que sur le marché traditionnel.
- La Fondation Entrepreneurs de la Cité contribue à la lutte contre l'exclusion sociale en soutenant les entrepreneurs défavorisés dans la création de leur propre emploi par la micro-assurance.

En partenariat avec



AG2R LA MONDIALE

